

Date de transmission de l'acte: 07/06/2024  
Date de réception de l'AR: 07/06/2024  
042-244200614-DE2024\_0606\_14-DE

AGEDI



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
Vals d'Aix et Isable

DE2024\_0606\_14

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 22

Pouvoirs : 3

Votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le six juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

### PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

### ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI)

### ABSENTS EXCUSES :

BRAY Christian (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI)

### POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) représenté par BERNAT Georges (CCVAI)

### SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET : Mise à jour du périmètre de compétence GEMAPI de la Roannaise de l'Eau**

Date de transmission de l'acte: 07/06/2024  
Date de réception de l'AR: 07/06/2024  
042-244200614-DE2024\_0606\_14-DE

AGEDI

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que d'après la délibération DE2023\_ prise le 6 juin 2023, Roannaise de l'Eau est compétent sur le bassin versant de l'Aix. Il manque les affluents Gouttes de Sac et Charavet inscrits dans le contrat territorial.

Il est proposé de mettre à jour la délibération avec :

- Intégration des affluents inscrits au contrat (Gouttes de Sac et Charavet)
- Proposition de prise de compétence sur les affluents rive gauche de la Loire sur 3 communes Bully, Vézelin sur Loire et St Georges de Baroille

Territoire actuel	Territoire proposé
Aix, Isable, Gouttes de Sac, Goutte de Charavet	Aix, Isable, Gouttes de Sac, Goutte de Charavet (inscrits dans le contrat territorial)  + affluents rive gauche Loire sur Bully, Vézelin, St Georges (=totalité de ces 3 communes couvertes)
150 Km <sup>2</sup>	197 Km <sup>2</sup>

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :**

**ARTICLE 1 :** SOLLICITE l'adhésion de la CCVAI au Syndicat Roannaise de l'eau - syndicat du cycle de l'eau pour la compétence GEMAPI sur le bassin versant de l'Aix et de ses affluents ainsi que l'ensemble des affluents rive gauche de la Loire (à l'exclusion du fleuve Loire lui-même) sur le territoire de la communauté de communes, soient sur les communes de Bully, Grézolles, Luré, Nollieux, Pommiers en Forez, St Georges de Baroille, St Germain Laval, St Julien D'Oddes, St Martin la Sauveté, St Polgues, Souternon et Vézelin sur Loire.

**ARTICLE 2 :** PRECISE que cette adhésion interviendra dès approbation de la délibération en conseil communautaire.

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 06/06/2024

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le : 07/06/24  
et de la publication le : 07/06/24  
Le Président,

